

École élémentaire publique Jean Gautier à Sacy-le-Grand (Oise)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Séance ordinaire du vendredi 26 juin 2020 (durée 1h30)

Sous la présidence de

Madame Mélanie TETU, directrice et professeur des écoles du CM1-CM2,

Etaient présents :

- Madame le maire de la commune de Sacy-le-Grand, Madame PERRAS-JUPIN
- Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, chargée des affaires scolaires, Madame VREVEN
- Les représentants des parents d'élèves élus :
Mesdames RODON, HERBEZ, BEAURAIN, HERMANDESSE, PILLIN
- Les adjoints des classes maternelles et élémentaires :
Mesdames PEPLAWSKI (Brigade PS) CAPOULADE (GS), MABILLOTTE (CP-CE1), Mme MUTZENBERG (Brigade CE1-CE2), PATHENAY (CE2-CM1)

Étaient excusés :

- Madame PECQUEUX (Inspectrice de l'Education nationale chargée de la circonscription de Clermont)
- Madame POGY (membre du RASED)
- Les adjoints des classes maternelles et élémentaires : Madame SIEGFRIED (MS), Madame RENIER (décharge CE2-CM1), Madame GUILLEMOT (décharge CM1-CM2)
- Les représentants des parents d'élèves élus : Monsieur MOUVEAUX, Mesdames BOUTROUILLE, TENNELIER, LUC, LOTH, GOULET

Ordre du jour

1) Effectifs, répartitions, équipe enseignante pour la rentrée 2020 :

Effectifs à ce jour :

PS=21 MS= 23 GS= 26 CP-CE1=23 CE1-CE2= 25 CE2-CM1= 23

CM1-CM2= 24 165 élèves

Répartitions pour la rentrée 2020 à ce jour :

		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS-MS	Emilie CARRARA	18	8							26
MS-GS	Stéphanie SIEGFRIED		15	10						25
GS-CP	Marie CAPOULADE			14	9					23
CP-CE1	Sylvie MABILLOTTE				15	9				24
CE1-CE2						10	14			24
CM1	Anna PATHENAY							23		23
CE2-CM2	Mélanie TETU						6		17	23
										168

Les listes de fournitures scolaires seront distribuées aux enfants la semaine prochaine. Elle est basée sur les recommandations du ministère de l'éducation nationale.

Les répartitions des élèves dans les classes seront affichées fin août avant la rentrée.

2) Bilan de l'année 2019-2020 :

Match de hockey : le 14/02/20 pris en charge en intégralité par la coopérative scolaire (650 € pour le transport et 384 € pour les places).

Les élèves ont passé un très bon moment. Vraiment dommage que tous les enfants ne soient pas venus car les parents n'ont pas confiance en l'équipe enseignante.

Les sorties scolaires étaient prévues mais annulées.

Les spectacles à la Manekine étaient prévus mais annulés pour toutes les classes. Seule la classe Mme TETU a pu avoir son spectacle le 6/12/20. (Les places sont prises en charge par la coopérative scolaire et le transport par le CCPOH)

Piscine : classe de CE2-CM1 et CM1-CM2 n'ont pu terminer leur cycle et être évalués. Les autres classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 n'ont pas pu bénéficier des séances en raison du confinement. Le transport est pris en charge par la mairie.

Accueil pendant la crise sanitaire : Toute l'équipe enseignante a fait le choix d'accueillir les enfants des personnels prioritaires depuis le début de la crise sanitaire. Cet accueil était bénévole de la part des enseignantes (une dizaine d'enfants de la PS au CM2)

De même, l'équipe a fait le choix de continuer le travail en présentiel et en distanciel sur toute la durée de la crise. La présence des enfants était sur la base du volontariat mais l'obligation d'instruction s'imposait à tous.

Les enseignantes ont envoyé le travail à toutes les familles par mail. Une famille n'avait pas d'accès à internet, la mairie l'a donc aidée.

Nous remercions l'équipe municipale pour leur réactivité dans la mise en place des nombreux protocoles.

A partir du 12 mai, reprise pour les GS-CP-CM2 et les enfants prioritaires =27 enfants

A partir du 25 mai, toutes les classes sauf PS-MS et les enfants prioritaires= 44 enfants

A partir du 8 juin, toutes les classes = 66 enfants

A partir du 22 juin, toutes les classes sont ré-ouvertes mais ce n'est plus sur la base du volontariat = 135 élèves.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale pour leur réactivité dans la gestion de la crise sanitaire.

3) Rentrée en PS :

Une réunion d'informations aura lieu le lundi 29 juin à 18h30 avec uniquement un parent masqué et l'enfant concerné avec le respect des gestes barrières.

4) Liaison CM2/6^{ème}

Les dossiers d'inscription ont été distribués aux familles et ont dû être remis par les familles dans la boîte aux lettres du collège de Liancourt. Les familles dont les enfants ne vont pas à Liancourt doivent contacter les collèges concernés.

Mme TETU a transmis tous les documents relatifs à la continuité du cycle III (LSU, APS, APER, bilan LVE niveau A1, ASSN, PPRE passerelle le cas échéant) et se rendra au collège pour une réunion de liaison avec le collège le lundi 29 juin à 16h45.

Malheureusement, la visite du collège a été écourtée cette année mais une visite virtuelle avait eu lieu avant.

5) LSU et carnet de suivi des apprentissages

Les maîtresses renseignent le livret scolaire unique numérique et le carnet de suivi uniquement avec les compétences travaillées mais non évaluées.

Les familles ne seront donc pas destinataires pour le moment de ce document. Il sera remis aux familles en début d'année scolaire si nous le pouvons. (respect du protocole sanitaire).

Des évaluations diagnostiques seront organisées dans toutes les classes à la rentrée pour pouvoir créer des groupes de besoin et adapter au mieux les apprentissages après cette période particulière.

6) Projets pour la rentrée 2020

La kermesse sera reportée sur la prochaine année scolaire. Le marché de Noël aura aussi lieu.

Un projet de Classe de neige du 7 au 13 février est en cours de réalisation. Les classes concernées sont celles de Mme TETU et de Mme PATHENAY.

Lieu du séjour : Chalet le Chenex à Saint Paul en Chablais. 5 jours sur place.

Programme prévisionnel : Voyage de nuit en bus, 4 fois 2 heures de ski alpin avec des moniteurs ESF, journée chiens de traîneaux et raquettes.

Coût du séjour prévisionnel par enfant : 545, 59€

Le conseil d'école vote pour à l'unanimité.

Les classes de Mme TETU et Mme MABILLOTTE continuent le projet classe olympique.

Le projet Nettoyons la nature aura lieu le vendredi 25 septembre avec le soutien de la mairie.

Une visite des Marais de Sacy aura lieu avec le soutien de la mairie.

Les photos scolaires auront lieu le lundi 28 septembre.

7) Mairie

Budget voté par la commune pour 2020

Fonctionnement : 7500 € (39 € x 174 élèves + 400 euros bibliothèque)

Subventions mairie : coopérative : **1 500 €**

Une subvention complémentaire sera attribuée comme chaque année pour un spectacle de fin d'année.

Investissement : Achat d'un deuxième Vidéo Projecteur Interactif : **3 500 €**

Achat d'un mobilier complet tables et chaises (25 enfants) en remplacement du mobilier loué avec l'Algeco : **5 000 €**

Projets

Indépendamment du COVID et dans la perspective d'un retour à la normale des actions au sein de l'école, il est prévu l'élection d'un nouveau **Conseil Municipal Enfants**.

En lien avec cette élection, une sortie sera programmée au Sénat en fin d'année scolaire. Cette visite pourra être couplée avec une visite du Muséum d'histoire Naturelle.

L'opération **Nettoyons la Nature** est reconduite en lien avec la mairie (réservation effectuée auprès du partenaire commercial).

Une **visite du Marais** est à programmer en lien avec la Mairie.

Une distribution de dictionnaires offerts par la mairie pour les élèves quittant l'école pour la 6ème sera effectuée la dernière semaine d'école.

Informations de Mme Le Maire

Inscription au budget de 2021 d'un accompagnement financier à hauteur de ce qui a toujours été fait par la commune pour le séjour en classe de découverte si celui-ci a lieu.

Financement par la commune de 2 bus pour l'accompagnement de l'activité piscine permettant d'augmenter le nombre d'enfants y participant (programmé en 2020, reconduit en 2021).

Une réflexion pour un projet global de recomposition de l'école (Algeco, classe et cantine) va être lancée prochainement pour aboutir d'ici 2 ans, au regard des délais nécessaires aux différentes étapes.

Association Les P'titsSacyliens : La mairie n'a pas été informée officiellement de la dissolution de l'association, enregistrée le **15 mai 2020** au greffe des associations à la Direction départementale de la Cohésion Sociale. Au regard de l'argent public versé pendant les années d'activités de l'association par le biais de subvention régulière (500 euros par an), un suivi est effectué par la collectivité sur la liquidation des fonds correspondant au solde de compte et aux sommes récoltées à l'issue de la vente de matériel acheté par l'association au nom des élèves du groupe scolaire Jean Gautier, pour l'école de Sacy le Grand.

La commune comme l'école et les parents d'élèves présents trouvent regrettable que ce matériel n'ait pas été proposé en don à l'école.

Une demande de restitution des clés du cadre d'affichage et de la boîte aux lettres mis à disposition de l'association par la mairie sera effectuée.

8) Questions des parents élus

Les réponses aux différentes questions ont été données durant le conseil.

-Quelles sont les modalités de la rentrée scolaire 2020-2021? On ne sait pas. Adaptations horaires, cantine comme actuellement si on suit le même protocole.

-Les parents pourront-ils accompagner leurs enfants comme l'année dernière ? On ne sait pas.

-Comment se déroulera la rentrée des PS, sachant qu'ils n'ont pas pu visiter leur classe. Une visite a lieu lundi.

-Quand aura-t-on la liste des fournitures ? Elle sera donnée la dernière semaine et mise dans le tableau d'affichage.

-Y aura-t-il des évaluations en début d'année ? Oui.

-La kermesse sera-t-elle reprogrammée ? Oui

-Le marché de Noël aura-t-il lieu ? Oui

-Connaît-on les activités qui seront au programme ? (voir le présent compte rendu)

-Les sanitaires continueront-ils à être nettoyés aussi souvent que pendant le COVID ? Une fois par jour.

-Disposez- vous de produits désinfectants en quantité suffisante pour respecter les protocoles de nettoyage ?
Oui

-Le papier toilette dans les sanitaires se trouve à l'extérieur des cabines, quelle en est la raison ? Cela peut-il être changé dans un souci d'intimité des enfants ? C'est comme cela dans beaucoup d'écoles.

-Le projet d'un préau est-il toujours envisagé ? Décision de conseil municipal.

-Serait-il envisageable de mettre en place un système type pronote, afin de faciliter la circulation des diverses informations ? Les mails ont bien fonctionné. Après pourquoi pas mais ce seront toujours les mêmes personnes qui consulteront.

-L'association "Les p'tits sacyliens" a été dissoute, savez-vous ce qui a été fait de l'argent et du matériel restant ? Nous avons eu une dotation de matériel (déguisements, matériel d'activités créatives, des décorations de Noël, des lots de kermesse...). Une fois que tout le matériel sera vendu, l'argent sera reversé à l'école.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les membres du conseil pour leur présence et leur investissement. Merci à la mairie de nous suivre dans nos différents projets.

La séance est levée à 19h30.

Fait à SACY-LE-GRAND, le 26 juin 2020.

La directrice de l'école

Mélanie TETU



Destinataires :

- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, *chargée de la circonscription de Clermont* ;
- Monsieur le maire de la commune de Sacy-le-Grand, monsieur
- Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, *chargée des affaires scolaires*, madame PERRAS
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves élus ;
- Registre des comptes rendus des conseils des maîtres.